

# Des milliers de poulets meurent dans un incendie à Saint-Apollinaire

[ici.radio-canada.ca/nouvelle/2035163/feu-poulailler-couvoir-scott](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2035163/feu-poulailler-couvoir-scott)

Marie-Christine Gagnon

Nous utilisons les témoins de navigation (cookies) afin d'opérer et d'améliorer nos services ainsi qu'à des fins publicitaires. Le respect de votre vie privée est important pour nous. Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'utilisation de ces informations, veuillez revoir vos paramètres avant de poursuivre votre visite. [Gérer vos témoins de navigation](#) [En savoir plus](#)

Vous naviguez sur le site de Radio-Canada

[Aide à la navigation](#)

Début du contenu principal



Environ 8000 poulets sont morts dans l'incendie du couvoir.

Photo : Steve Jolicoeur

[Marie-Christine Gagnon \(Consulter le profil\)](#) Marie-Christine Gagnon

Publié le 15 décembre à 6 h 56 HNE Mis à jour le 15 décembre à 16 h 10 HNE

À Saint-Apollinaire dans Lotbinière, 8000 poulets ont péri la nuit dernière dans l'incendie d'un poulailler de l'entreprise Couvoir Scott.

Les pompiers de Saint-Apollinaire sont intervenus vers minuit et demi pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans un bâtiment d'environ 137 mètres (450 pieds) de longueur. Rapidement, ils ont demandé l'aide de leurs collègues de Lévis et de Saint-Antoine-de-Tilly pour combattre les flammes qui ont finalement rasé l'immeuble.



Malgré les efforts des pompiers, les animaux ont péri dans l'incendie.

Photo : Steve Jolicoeur

Le bâtiment est une perte totale, selon le directeur du Service incendie de Saint-Apollinaire, Martin Miller.

Publicité

“Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas eu un incendie comme ça”, a témoigné le pompier d'expérience.

Une pelle mécanique a aussi été utilisée pour venir à bout des derniers foyers d'incendie.

Personne n'a été blessé.

Une enquête est ouverte. Pour l'instant, il s'agirait d'une défaillance et la thèse criminelle est écartée.

## La section Commentaires est fermée

Compte tenu de la nature délicate ou juridique de cet article, nous nous réservons le droit de fermer la section Commentaires. Nous vous invitons à consulter nos [conditions d'utilisation](#).

Vous souhaitez signaler une erreur? [Écrivez-nous](#)

Vous voulez signaler un événement dont vous êtes témoin? [Écrivez-nous en toute confidentialité](#)

Vous aimeriez en savoir plus sur le travail de journaliste? [Consultez nos normes et pratiques journalistiques](#)

Publicité

Publicité

Publicité